

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2024-12-012

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Éric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Mathieu GARRIGUE, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Laetitia TISSEYRE, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

Mme Agnès DELCOR donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Angélique FOUSTER a été élue secrétaire de séance.

**Subvention SYDEEL66
Travaux énergétiques de la salle polyvalente**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant les travaux énergétiques de la salle polyvalente pour un montant total de 214 000 € HT.

Demande l'aide du SYDEEL66.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour les travaux énergétiques de la salle polyvalente par le biais du SYDEEL66.

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

Travaux énergétiques de la salle polyvalente		214 000 € HT
Participation Fonds Vert notifié	42.52 %	91 000 €
Participation Région sollicitée	23.36 %	50 000 €
Autofinancement	34.12 %	73 000 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20241205-202412012-DE
Date de télétransmission : 13/12/2024
Date de réception préfecture : 13/12/2024